



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 octobre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 octobre 2008

Convention ANRU - Validation de l'avenant simplifié n°1

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2008

DELIBERATION D20080387

ORU

Convention ANRU - Validation de l'avenant simplifié n°1

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

La convention ANRU signée le 10 mai 2007 dans le cadre de l'Opération de Rénovation Urbaine et Sociale du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie, donne la possibilité de procéder à toute modification par avenant simplifié.

Ainsi à la revue de projet qui s'est déroulée le 11 septembre dernier, un avenant a été présenté à l'ANRU par la Ville de Niort, pour validation des modifications à apporter dans le cadre du volet accession sociale, dans celui des regroupements des lignes matrice et dans l'ajustement de 3 opérations d' « AMENAGEMENT ».

En ce qui concerne l'accession sociale, la Ville de Niort, par délibération en date du 11 juillet 2008, a cédé à GEOXIA Immobilier une partie de la parcelle DP n°161, d'une superficie de 9 800 m² au prix de 10 €/m² afin de permettre au promoteur la construction de 47 logements dont 20 en accession sociale sur l'îlot Broglie au Clou Bouchet, référencé en P2, à partir de mars 2009. La subvention de l'ANRU pour cette opération sera comprise entre 60 000 et 80 000 € en fonction de la typologie des ménages ou des logements.

D'autre part, des opérations d' « AMENAGEMENT », de « REHABILITATION », de « RESIDENTIALISATION » et d' « AMELIORATION DE LA QUALITE DE SERVICE » doivent être regroupées en phase chantier afin de faciliter les appels d'offres des Maîtres d'Ouvrage auprès des entreprises et afin de globaliser les demandes de versements des subventions auprès des partenaires financiers. Les opérations concernées présentent la même date de début de travaux. Il est nécessaire de remettre à jour la matrice suite à ces regroupements d'opérations.

Enfin, 3 opérations d' « AMENAGEMENT » dont la ville de Niort est Maître d'Ouvrage nécessitent un ajustement de leur montant hors taxe sur celui de la base de financement. Ces 3 opérations sont les suivantes :

- Rue du Collège : A4
- Cœur îlot sud-est Siegfried : A15
- Rue de la Gavacherie : A30

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°1 simplifié à la convention entre l'ANRU et la Ville de Niort.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER